

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 34285

présenté par

M. Chassaigne, M. Dharréville, M. Jumel, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet,  
M. Dufrègne, Mme Faucillon, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

**ARTICLE 56**

Compléter l'alinéa 42 par les mots :

« , du niveau et de l'évolution des pensions servies pour chaque catégorie socioprofessionnelle ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement souhaitent que le rapport annuel du comité examine la situation du système universel de retraite au regard du niveau des pensions servies et de leur évolution pour chaque catégorie socioprofessionnelle.